

## Additif au règlement du jeu SENLOTO JACKPOT 4/48

### **Article 1 : Objet**

Les présent additif a pour objet de modifier le jeu SENLOTO JACKPOT 4/48 et sa cagnotte de départ de six millions (6 000 000) F CFA, à un format 4/56 avec une cagnotte de départ de quinze millions (15 000 000) F CFA.

### **Article 2 : Description du nouveau concept**

2. 1. Le SEN LOTO JACKPOT est un jeu de répartition avec risque de contrepartie portant sur certains rangs de gain. Il consiste à choisir une ou plusieurs combinaisons de 4 numéros parmi 56 contre paiement de la mise du joueur. Les combinaisons enregistrées participent à un tirage au sort qui détermine la combinaison gagnante et les gains sont définis selon les dispositions de l'article 8.

2.2. Une cagnotte de quinze millions (15.000.000) de francs CFA est mise en jeu dès le démarrage du jeu. Elle est préfinancée au début du jeu pour être remboursée à partir du fonds de réserve qui sera mis en place. A chaque fois que la cagnotte est remportée par un ou plusieurs joueurs, une nouvelle cagnotte de quinze millions (15.000.000) est remise en jeu.

2.3. Au cas où la cagnotte n'est pas remportée par un joueur lors d'un tirage, 14,40% du chiffre d'affaires sur ventes brutes sont ajoutés au jackpot sur une base quotidienne.

### **Article 3 : Prises de jeu**

Une combinaison est constituée par 4 numéros. Pour obtenir une combinaison, le joueur choisit 4 numéros dans un intervalle de numéros compris entre 1 et 56. Il peut également opter pour le système flash pour la détermination de sa combinaison.

## **Article 4 : Mises**

4.1. Tableau des mises (voir ci-dessous).

Nombre de numéros choisis	Nombre de combinaisons	Mise
4	1	300
5	5	1 500 CFA
6	15	4 500 CFA
7	35	10 500 CFA
8	70	21 000 CFA
9	126	37 800 CFA
10	210	63 000 CFA
11	330	99 000 CFA
12	495	156 500 CFA

4.2. La combinaison des possibilités offertes par le paragraphe 4.1 ne permet pas au joueur de faire enregistrer une prise de jeu d'un montant supérieur à cent cinquante six mille cinq cent (156 500) CFA.

## **Article 5 : Tirages**

Le tirage SEN LOTO JACKPOT est effectué au moyen d'une machine de tirage, en présence d'un huissier de justice et d'un comité de supervision. Il consiste à tirer des numéros par l'extraction au hasard de 4 boules dans une sphère contenant avant l'extraction de la première boule, 56 boules numérotées de 1 à 56.

## **Article 6 : Montant des gains**

Le montant des lots est fonction de la mise du joueur et du rang auquel le gain est réalisé.

Il est établi selon le tableau suivant :

- 1<sup>e</sup> rang (4 bons numéros): Jackpot ;
- 2<sup>e</sup> rang (3 bons numéros): Mise x 200 ;
- 3<sup>e</sup> rang (2 bons numéros): Mise x 12.

## **Article 7 : Dispositions finales**

Toutes les autres dispositions du règlement du jeu demeurent valables et restent inchangées.

Fait à Dakar, le ..... 11.03. 2022

**Le Directeur général**

Lat DIOP